

**Secteur qualité**

- Rue des Beaux-Arts 21
- CH-2000 Neuchâtel

COMMISSION QUALIS

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2010**

**SALLE B. 41, FACULTÉ DE DROIT, AV. DU 1<sup>ER</sup>-MARS 26**

<b>Présidence</b>	Claire Jaquier		Vice-rectrice – Professeur ordinaire
<b>Membres présents</b>	Alain Kamber	FLSH	Professeur ILCF
	Bruno Colbois	FS	Professeur ordinaire
	Peter Kropf	FS	Vice-doyen de la Faculté des sciences - Professeur ordinaire
	Claire Le Bayon	FS	Maître assistante
	Gandy Dos Santos	FD	Etudiant BA
	Johanne Gagnebin	FD	Doctorante
	Pascal Mahon	FD	Professeur ordinaire
	Samuel Monbaron	FD	Conseiller aux études
	Patricia Da Costa	FSE	Etudiante BA
	Yvan Nieto	FSE	Assistant
	Kilian Stoffel	FSE	Professeur ordinaire
	Françoise Voillat	FSE	Conseillère aux études
	Jean-François Perret	Secteur qualité	Conseiller auprès de la vice-rectrice qualité
	Dunvel Even	Secteur qualité	Collaboratrice scientifique (rédactrice du PV)
<b>Membres excusés</b>	Simona Pekarek	FLSH	Professeur ordinaire
	Serge Reubi	FLSH	Maître assistant
	Yannick Schneeberger	FLSH	Etudiant BA – Membre de l'ANEL
	Sébastien Varrin	FLSH	Conseiller aux études
	Xavier Walter	FS	Doctorant
	André Kuhn	FD	Professeur extraordinaire
	Cinzia Dal Zotto	FSE	Professeur extraordinaire
	Lytta Basset	FT	Professeur ordinaire
	Pierluigi Dubied	FT	Doyen de la Faculté de théologie
	Emilie Mussard	FT	Etudiante MA

La séance est ouverte à 16h00

Présentation des nouveaux membres

Claire Jaquier explique qu'elle a adressé un message aux doyens pour leur rappeler les normes de représentation des différents corps au sein de la Commission Qualis, à savoir : 2 professeurs, 1 membre du corps intermédiaire, 1 étudiant, 1 secrétaire de faculté ou conseiller aux études.

Ce message a eu un écho positif, 5 nouveaux membres rejoignent la Commission :

- Nouveaux membres :
- Bruno Colbois, professeur, FS
  - Samuel Monbaron, conseiller aux études, FD
  - Kilian Stoffel, professeur, FSE
  - Sébastien Varrin, conseiller aux études, FLSH
  - Xavier Walter, doctorant, FS

1. Adoption des procès-verbaux des dernières séances

Les procès-verbaux des séances du 28 mai et du 1<sup>er</sup> octobre sont acceptés sans modification.

2. Discussion des critères de répartition des overheads de la recherche

**Répartition 50%-50% de l'overhead du FNS**

Claire Jaquier rappelle que la sous-commission recherche avait pour mission de proposer des critères de répartition pour les 50% de l'overhead destiné aux chercheurs. Les membres de la sous-commission ont souhaité être informés de la manière dont seraient utilisés les autres 50% de l'overhead, destinés à couvrir partiellement les frais indirects de la recherche. Claire Jaquier explique qu'un calcul a été fait, sur la base du coût moyen d'un chercheur pendant 1 an. Les coûts, comprenant notamment l'informatique, les locaux, les machines, les laboratoires, sont estimés à CHF 2'300'000 pour les 156 chercheurs FNS présents à l'UniNE. Outre les frais indirects, les 50% de l'overhead pourront aussi couvrir des frais imprévus, par exemple les frais de papeterie et d'affranchissement que l'Etat a décidé de ne plus prendre à sa charge. Au vu de ces chiffres, la rectrice ne souhaite pas revenir sur la décision de répartition 50-50 de l'overhead du FNS.

Pascal Mahon demande si la Commission peut donner son avis sur cette décision.

Claire Jaquier organise un vote : 8 personnes sur 13 approuvent l'idée que la Commission donne son avis sur cette répartition.

Une discussion a lieu afin de définir la manière dont l'avis sera formulé. Pascal Mahon, Peter Kropf et Kilian Stoffel estiment que la formule 50-50 est acceptable mais qu'elle doit pouvoir être rediscutée annuellement étant donné les oscillations régulières de la conjoncture.

La Commission arrête, par 12 voix et une abstention, le contenu de l'avis au rectorat : la Commission Qualis demande que la division 50-50 de l'overhead soit reconsidérée dans deux ans. Elle estime en effet que l'overhead du FNS doit servir en premier lieu et dans sa plus large part à soutenir et à

encourager les chercheurs dans le lancement de nouveaux projets et dans la conduite des projets en cours.

### **Distribution du 50% de l'overhead destiné aux chercheurs**

Claire Jaquier explique que les discussions de la sous-commission ont abouti à la conclusion suivante : la somme à disposition doit servir d'une part de soutien aux projets en cours et d'autre part à l'encouragement de lancement de projets. Claire Jaquier rappelle que l'octroi de pourcents pour les différents points de la distribution n'est qu'une approximation, donnée à titre indicatif.

Le but de la discussion au sein de la Commission est de confirmer les 5 critères ou d'en diminuer le nombre et de proposer une hiérarchisation.

Plusieurs propositions émanent des discussions :

- Diviser la somme en deux : une partie pour les facultés (par ex. CHF 30'000.- chacune) et l'autre partie dans un « pot commun ». Cette somme commune serait allouée aux projets les plus pertinents, sur la base d'une justification adéquate.
- Répartir virtuellement les CHF 450'000.- entre les facultés (soit CHF 90'000.-/faculté) : une partie serait allouée à des projets émanant des facultés, le solde serait reversé dans le « pot commun ».

Les grandes différences qui existent entre les facultés en termes de nombre de professeurs et d'étudiants soulèvent des questions auxquelles il faudra répondre. En outre, certains membres de la Commission craignent qu'une partie de cet argent ne soit pas employé par les facultés, et donc gelé.

La discussion amène une nouvelle proposition :

- Division de la somme en deux : une partie répartie entre les facultés pour encourager le lancement de projets, une autre partie dans le « pot commun » pour soutenir les projets existants.

Si une partie de la somme est versée dans un « pot commun », il s'agira de déterminer l'usage de ce montant. Il semble évident qu'il faudra par exemple refuser le soutien à l'achat de matériel informatique.

Jean-François Perret propose de faire un sondage auprès des chefs de grands projets pour connaître leurs besoins.

Kilian Stoffel estime qu'une telle enquête devrait être faite auprès des chefs de petits projets.

Après de nouveaux échanges entre les différents membres de la Commission, la proposition de répartition évolue comme suit :

- La somme est divisée en deux : une somme fixe par faculté que les décanats devront répartir selon leurs propres critères, mais surtout pour encourager le lancement de nouveaux projets ; une somme pour le « pot commun ». Cette somme sera affectée aux usages suivants :
  - 1) Redistribution automatique
  - 2) Engagement d'un collaborateur scientifique supplémentaire pour un temps limité
  - 3) Paiement de frais imprévus et demandes exceptionnelles

Jean-François Perret ayant des doutes quant à la redistribution automatique, Claire Jaquier propose à la commission de voter l'exclusion de ce point. Par 8 voix, la redistribution automatique est retirée.

Claire Jaquier propose de rédiger les propositions de répartition du 50% de l'overhead destiné aux chercheurs conformément aux discussions de la Commission, et de les soumettre aux membres par courriel pour approbation.

3. Présentation des résultats de la consultation du document « Développer et mettre en valeur la qualité : une exigence partagée »
--

Claire Jaquier rappelle que le document a été diffusé auprès de toute la communauté universitaire. Le but était de recueillir des avis sur le document et les démarches qu'il préconise.

Jean-François Perret a pu dégager quelques remarques générales suite à cette consultation :

- Le document a été globalement bien reçu
- Aucun objet n'est plébiscité à 100% mais aucun n'est rejeté non plus
- On constate qu'il y a quelques réserves sur l'apport et la pertinence d'une démarche qualité d'une manière plus globale
- Aucun avis ne nécessite de revoir le document et d'y faire des corrections

Claire Jaquier ajoute qu'elle a aussi eu des échanges avec Mme Cangemi, M. Jeanneret et M. Zuppinger. Il ressort de ces discussions que la question de l'évaluation des services aurait dû être abordée de manière plus explicite dans ce document. Mme Jaquier rappelle que cet aspect est exclu par les standards de l'OAQ, mais que l'UniNE en tiendra compte dans ses démarches : le point sera fait sur cette question à la suite de la consultation du document dans les Conseils de facultés.

La version définitive du document, qui tiendra compte des principales remarques qui auront été faites, est prévue pour le début du mois d'avril.

4. Information sur les actions en cours
---

### **Evaluation des cours**

Jean-François Perret fait le point sur les évaluations des cours du semestre d'automne 2009 et mentionne la parution d'un communiqué de presse présentant les principaux résultats des dernières évaluations.

Claire Le Bayon considère que certains résultats sont difficiles à recevoir (notamment des remarques négatives adressées à de jeunes enseignants). Elle explique qu'à l'EPFL, M. Ricci propose aux enseignants un accompagnement pour la lecture et l'interprétation des remarques des étudiants.

Jean-François Perret précise qu'il est toujours à disposition des enseignants qui souhaitent parler des résultats de leur évaluation. En outre, il prête une attention particulière aux cours dont l'évaluation n'a pas été suffisante.

Pascal Mahon estime qu'il faudrait rappeler aux enseignants de ne pas toujours faire évaluer le même cours.

### **Evaluation des filières**

Claire Jaquier et Jean-François Perret rencontrent actuellement les doyens afin de discuter avec eux de la démarche d'évaluation des filières, et du choix des filières à évaluer en 2010.

5. Divers
-----------

J.-F. Perret rappelle qu'un colloque sur le thème « La science sur mesure ? Politique d'objectivation et pratiques de recherche en sciences humaines » aura lieu les 4 et 5 février 2010.

La séance est levée à 12h10.